

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 28 septembre 2015



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : Mme FERRIERE
Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme TOMASELLI - M. GRANDGUILLAUME - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN
Membres excusés : M. PIAN (pouvoir MME AKPINAR-ISTIQUAM) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHY) - M. ROZOY (pouvoir MME CHARRET-GODARD) - M. HOUPERT (pouvoir MME OUTHIER)

OBJET DE LA DELIBERATION

Fêtes de fin d'année - Animations - Tarifs d'entrée

Madame Juban, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

La place de la Libération sera, pour les fêtes de cette fin d'année, entièrement consacrée à un univers "glisse".

Un marché de Noël, animé par une grande roue, une piste de Luge sera organisé place de la République.

Les animations seront accessibles du samedi 28 novembre 2015 au dimanche 3 janvier 2016.

Il est proposé :

- de fixer le droit d'accès à l'équipement "glace", place de la Libération, à 1€ ;
- de fixer le droit d'accès à l'équipement "glace", place de la République, à 2€ les 5 descentes de luge ;
- d'accorder la gratuité aux groupes dijonnais d'enfants ;

- d'accorder la gratuité sur présentation de tickets gratuits qui auront été mis à la disposition de certains publics par la Ville, ou distribués par les commerçants, dans le cadre de l'opération "cœur de ville" pour la dynamisation du centre-ville.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, dans le cadre des animations qui seront mises en place, place de la Libération, pour les fêtes de fin d'année, fixer le tarif d'accès à l'équipement "glace" dans les conditions suivantes :

1 - tarif normal : 1 € pour l'accès à la patinoire place de la Libération ; tarif normal : 2 € pour l'accès à la piste de luge Place de la République ;

2 - gratuité pour les groupes dijonnais d'enfants ;

3 - gratuité sur présentation de tickets gratuits.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ